

Autour du Grand Couvert

Le four à pain crée en 2014 fonctionne à merveille !

Aussi, les membres de l'association souhaitent étendre son utilisation à toute personne ou groupe qui en fera la demande.

Un délai minimum de 15 jours est demandé.

Cette demande sera faite auprès d'un membre du bureau « Autour du Grand Couvert »(*). Le four sera chauffé par un membre de l'association. Cette mise à disposition est gratuite, il faudra simplement apporter le bois nécessaire.



(*) Jean François Ballandras, François Besson, Suzanne Ducarre, Jacqueline Fessy Delabre , Muriel Fournier et Didier Lachize.

